

Commune de Rosnoën **Conseil Municipal du 21 juillet 2026**

Délibération 38/2026

Date de publication : 23 juillet 2026

L'an **deux mille vingt-six**, le **mardi 21 juillet 2026** à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de ROSNOËN, se sont réunis à la Mairie, légalement convoqués, sous la présidence du Maire, Mickaël KERNEIS.

Membres :

En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Présents : M. KERNEIS – Mme LE GUIRRIEC-MORVAN – M. MARC – Mme PORTIER – M. AUFFRET R. – M. LE RU – M. MILIN – Mme MAGUEUR-BLEUNVEN – M. MULLER – Mme MULLER – M. AUFFRET A. – M. RANNOU – Mme LANCIEN – Mme GOARIN

Absents avec procuration : Mme FAURE-CONORTON (procuration donnée à Mme LE GUIRRIEC-MORVAN) – M. MULLER (procuration donnée à M. MILIN) – Mme MULLER (procuration donnée à Mme PORTIER)

Absents sans procuration :

Secrétaire de séance : M. MILIN

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

38/2026 – Convention de mise à disposition avec Enedis d'un terrain situé à Roz Huel

La convention présente en annexe a pour objet d'autoriser l'occupation d'un terrain sur lequel sera installé un poste de transformation de courant électrique. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire passer les canalisations électriques nécessaires à l'alimentation du poste de transformation.

Après en avoir délibéré et voté, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention précitée.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
M. KERNEIS**



**Le secrétaire,
M. MILIN**